Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213502974-20260302-D_2026_022-DE

Délibération N° D/2026/022– Finances
N/7.1 – Rapporteur M. GUITTON, Maire
Affectation du résultat Compte Financier Unique 2025 – Budget Commune - dans le Budget Commune 2026 : approbation

Voir Document joint à la présente note de synthèse – **Annexe D-2026-022 à 024 Affection Résultats 2025**

Proposition de délibération :

*M. le Maire rappelle que par délibération en date 2 mars 2026, le conseil municipal a adopté le compte financier unique de l'exercice 2025 de la **Commune** dont les résultats se présentent comme suit :*

SECTION	***RÉALISATIONS/ Résultat de clôture***
Investissement	
Dépenses	*1 643 468,57€*
Recettes	*1 871 395,28€*
Résultat	*+ 227 926,71€*
Fonctionnement	
Dépenses	*5 512 220,99€*
Recettes	*6 318 773,35€*
Résultat	*+ 806 552,36€*

Il convient conformément à la législation d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 en investissement.

Le Conseil Municipal,

*Vu le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget de la **Commune** approuvé par délibération du conseil municipal du 02 mars 2026 ;*

Considérant que les dispositions de la comptabilité M 57 prévoient que le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

*- d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la **Commune** dans le budget primitif de l'exercice 2025 de la **Commune**, en totalité en section d'investissement, comme indiqué ci-dessous,*
*- de reporter le résultat d'investissement de l'exercice 2025 dans le budget primitif de l'exercice 2026 de la **Commune** comme indiqué ci-dessous :*

Report résultat de fonctionnement en fonctionnement	**N 002 F01** (recettes de fonctionnement)	Report Excédents de fonctionnement	**+ 306 552,36€**
Affectation du résultat(en partie) de fonctionnement en investissement	**N 1068 F01** (recettes d'investissement)	Excédents de fonctionnement capitalisés	**+ 500 000,00€**
Report du résultat d'investissement en investissement	**N 001 F01** (recette d'investissement)	Excédent d'investissement reporté	**+ 227 926,71€**

- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.